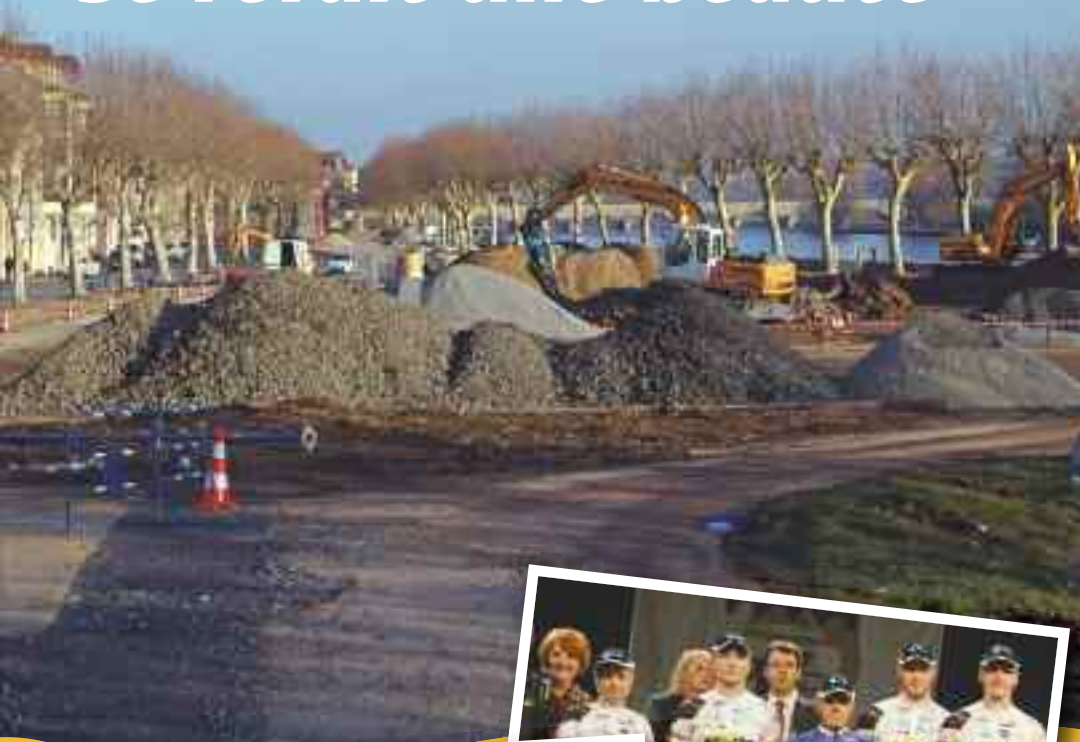




La Place de la Grève se refait une beauté



Éditorial

« *Enfin !* ». Vous êtes nombreux à nous avoir fait cette réflexion en voyant débiter les travaux de valorisation des bords de Loire. Ce projet va en effet permettre de réhabiliter les quais et la place de la Grève qui sont chers au cœur des Digoinois. La présence du Pont Canal renforce la qualité historique et patrimoniale de cet ensemble. Ancien port de la marine de Loire, DIGOIN s'est peu à peu développée à partir de ce quartier. Mais à la faveur de l'essor industriel de la ville, DIGOIN a en partie tourné le dos au fleuve.

Ces travaux étaient donc attendus car, depuis le réaménagement de 1911, rien n'avait été fait. À l'époque, il s'agissait de protéger la ville avec des perrés, après la grande crue de 1907. Aujourd'hui, il s'agit d'un aménagement simple, rustique, tout sauf luxueux, mais simplement naturel, pour rendre le lieu plus accueillant et plus agréable. L'aménagement proposé, en limite de zone Natura 2000, veillera également à maintenir voire renforcer la biodiversité de ce patrimoine naturel remarquable.

Subventionné à hauteur de 60% par les structures institutionnelles, notre projet a un coût important, mais supportable pour le budget communal. Nous avons d'ailleurs attendu de pouvoir le financer pour le réaliser.

Avant le début des travaux, une très large concertation a eu lieu avec les riverains et les différents utilisateurs. La place restera un espace polyvalent, capable d'accueillir la fête et la foire. Ce projet est donc le bienvenu !

Christophe BOUTIER

Maire de DIGOIN



Retrouvez les photos des récompenses aux sportifs en pages 8 et 9



> Listes des concessions échues au cimetière de Digoin

Emplacements		Titulaires	échéance	N°titre
massif	tombe	2008		
103	584	Sarrazin née Guillot	07/06/08	3845
107	197	Leclerc Aliéna	16/03/08	3817
107	199	Di guisto Bruno	20/03/08	3822
107	202	Thomas Marie-Louise Née Caillard	23/04/08	3835
107	204	Payen Alfred	07/06/08	3846
107	210	Lagrué Alain	28/12/08	3905
202	204	Beauchamp Marius	16/06/08	3899
208	559	Michelet Robert	16/02/08	3809
303	137	Lacarin Marguerite	02/07/08	3889
303	143	Sevin Pierre	09/09/08	2504
303	148	Schaffer André	24/10/08	2510
604	70	Girardon Marie et Ginette	08/12/08	2516
massif	tombe	2009		
106	253	Cherrier Albert	12/11/09	3970
108	83	Lassagne Marie	18/01/09	3906
201	147	Couette Marie	24/08/09	4045
302	85	Olagnon Marthe	09/12/09	3981
306	302	Feneon Jeanne	19/05/09	2547
307	398	Cruzille Laridan	20/07/09	2551
412	738	Navetat Louis	17/08/09	4044
412	740	Guillet Jean Marie	11/10/09	4047
600	16	Dury Maurice	12/08/09	4043
massif	tombe	2010		
105	345	Pandrot Marie France	28/10/10	4039
106	261	Coudereau Marcel née Maingault	13/02/10	3996
106	269	Bonnaud Alexandre	30/09/10	4030
106	270	Ducroux Henri	29/12/10	4068
106	271	Bajard Maurice	12/10/10	4035
106	283	Caprioli Céline	20/11/10	4053
108	77	Carre Arsène	17/09/10	4024
108	80	Henrat Georges	26/03/10	4001
108	81	Gourlier Lucienne	27/02/10	3998
412	741	Michel François	12/01/10	4049
412	743	Meuriot Marcel	09/03/10	4041
412	748	Julien André	29/09/10	4172
600	24	Carrier Marie	23/11/10	4059

Emplacements		Titulaires	échéance	N°titre
massif	tombe	2011		
100	22	Demimuid Suzanne	14/11/11	4120
106	280	Merle Marguerite	29/10/11	4125
106	289	Besançon Albert	05/07/11	4108
202	218	Baudoin Jules	22/10/11	4122
202	223	Chataignier Antoine	12/09/11	2664
313	737	Dubuisson Florentine	22/08/11	2662
313	738	Messon Marie	26/09/11	2667
401	18	Labrosse Blaise	10/12/11	2684
408	491	Frizot Léonie	15/09/11	2666
412	757	Rondepierre Georgette	28/06/11	4355
412	758	Blanchard Simon	18/05/11	4095
412	792	Adt Elise	20/12/11	4139
massif	tombe	2012		
105	342	Nieto Dolorès	18/07/12	4186
105	343	Guinot Antoine	06/06/12	4177
105	347	Chevarin Thérèse	25/04/12	4162
105	350	Borel Marcel	08/03/12	4154
105	356	Thuret Pierre	05/07/12	4184
105	357	Jurdie Jocelyne	27/01/12	4147
105	375	Halvoet Jean Claude	07/12/12	4222
105	387	Perret Marguerite	23/06/12	4182
105	389	Uniatowicz Wladimir et Anna	19/08/12	4191
201	132	Le Meur Paul	09/03/12	4226
201	175	Vernusse Lucie	29/06/12	4183
306	298	Marquet Marie	09/03/12	4156
306	335	Ducroux Henry Michel	28/07/12	4188
308	439	Renaud Jean	10/04/12	2694
312	692	Chevalier Auguste	13/08/12	2708
409	561	Morel Georges	08/10/12	2715
412	762	Bonnot Gaston et Anna	15/03/12	4340
412	793	Ribeiro Josette	09/08/12	4189
500	13	Laffay François	28/09/12	4420

Les listes de concessions échues en 2008, 2009, 2010, 2011, 2012 sont affichées à la porte du cimetière et à la Mairie. Les familles doivent faire les démarches pour procéder au renouvellement ou à l'abandon des sépultures (Fournir livrets de famille). La commune, conformément à la législation, procède à la reprise des sépultures 2 ans après l'échéance de la concession. Un avis informant de l'expiration de la concession est affiché sur le lieu de sépulture et les arrêtés de reprises à l'entrée du cimetière.

Renseignements au 03 85 53 73 11/12



Les élus
sur le chantier

> Les travaux ont débuté en bord de Loire

Depuis quelques jours, les pelleteuses ont pris possession de la place de la Grève. Les travaux vont bon train, pour réaliser d'importantes infrastructures d'assainissement et préparer les aménagements qui vont offrir une nouvelle jeunesse à un site qui en avait bien besoin. Explications.

Les réunions de chantier se succèdent, les entreprises se coordonnent sous le contrôle des services municipaux et les travaux avancent. « *Nous voulons continuer à améliorer le cadre de vie des Digois et embellir la commune, comme l'a confirmé l'obtention de la « première fleur »*, explique le Maire Maxime Castagna. *Notre place de la Grève n'avait pas bénéficié de travaux depuis le réaménagement de 1911. Il était indispensable d'agir.* »

Son premier adjoint Fabien Genet renchérit : « *chaque Digois a dans son cœur les quais de Loire et la place de la Grève. Nous y avons tous des souvenirs et nous sommes tous très attachés à cette belle vitrine de notre ville. C'est pourquoi notre projet de réhabilitation, largement subventionné, offrira un aménagement simple et naturel à un site tout à fait remarquable. Nous voulons respecter l'histoire du site, et le mettre en valeur sans le dénaturer.* »

Cet aménagement renforcera donc l'attractivité du territoire, en particulier en matière touristique, tant pour la fréquentation de l'ObservaLoire que du camping, situés aux deux extrémités de la place. Il doit égale-

ment permettre de soutenir l'activité commerciale à proximité immédiate. Il veut surtout faire de ce lieu un espace de vie, où chacun aura plaisir à se promener et à venir en famille pour profiter de notre remarquable rive de Loire.





> Un projet économe et respectueux du site

→ Un projet financé et largement subventionné

« Nous pouvons réaliser ce projet, car il est subventionné à hauteur de 60% par les partenaires », précise Bernard Laugère, adjoint au maire chargé des Finances. Notre collègue Fabien Genet, premier adjoint, s'est beaucoup démené auprès du Conseil Régional de Bourgogne qui a ainsi apporté 553 000 euros de subvention au titre du contrat de pays. Et Fabien est allé jusqu'au Ministère des Collectivités locales pour solliciter le soutien de l'État. Une aide de 250 000 euros a ainsi pu être obtenue au titre du Plan Loire grandeur nature. » Enfin, une aide de 100 000 euros a été sollicitée auprès du Conseil général de Saône et Loire, mais aucune réponse n'a pour l'instant été donnée.

→ Un projet largement concerté

De très nombreuses réunions de travail ont eu lieu entre les conseillers municipaux avec les services municipaux pour préparer ce dossier. « La municipalité a également rencontré à plusieurs reprises les riverains (en particulier le Comité des Quais de Loire) ainsi que les utilisateurs principaux de la place à savoir les forains et le comité de Foire, rappelle Fabien Genet, premier adjoint. Pour l'aire de jeux, le concours des familles fréquentant la Maison de la Petite Enfance et de la Famille a été sollicité. Chacun a pu s'exprimer, faire valoir ses attentes. »

→ Un aménagement qui respecte l'environnement

« Cet aménagement comprend de nombreuses plantations nouvelles » explique Yves Bayon, adjoint au maire chargé des Travaux. 1020 m² de massifs sont créés et plantés d'arbustes et de vivaces adaptés au climat local (spirées, amélanchiers, lauriers du Portugal, buis, iris...). Des îlots boisés seront réalisés au niveau du square du Chaudron et de l'aire de jeux et accueilleront des saules, des érables ou bien encore des charmes houblon, eux aussi adaptés à ces latitudes. Avec un système d'éclairage public économe (répondant aux conditions d'inondabilité des berges de Loire), l'utilisation de mobilier type bois, une meilleure gestion des eaux pluviales et l'augmentation de sols majoritairement poreux, ce nouvel aménagement entend préserver la biodiversité et se veut économe des ressources naturelles et énergétiques.



Plusieurs réunions de concertation se sont déroulées entre élus, associations, riverains et comités comme lors de l'AG du Comité des quais de Loire

→ D'abord, de lourds travaux d'assainissement

Au préalable des travaux d'aménagement de la Place de la Grève, des travaux d'assainissement étaient nécessaires en bord de Loire. En effet, un collecteur menaçait de s'effondrer et une nouvelle norme rendait obligatoire la mise en place d'une infrastructure de traitement. Il était donc obligatoire de débiter par là.

Prévue au Schéma Directeur d'Assainissement, il a donc été nécessaire de réaliser la réhabilitation de la canalisation ovoïde, qui traverse la Place de la Grève. Cette étape était devenue primordiale car les anciennes canalisations présentaient des traces de corrosion. À son remplacement par une canalisation DN 1000 s'ajoute une reprise des déversoirs d'orage existants qui permettra d'absorber les surplus de précipitations, souvent subis, dus aux orages afin de délester les réseaux et d'empêcher les inondations. Le montant des travaux s'élève à 486 442 € / HT. La seconde phase de travaux concerne le traitement de l'eau avec la construction d'un décanteur lamellaire permettant le traitement des eaux de déversements. Ce système relativement fiable et simple permet une dépollution efficace des eaux. Coût : 812 084 € / HT. L'ensemble des travaux bénéficie d'une subvention de l'Agence de l'eau.



Les travaux
d'assainissement
se poursuivent



la construction
du décanteur
lamellaire pour
un meilleur
traitement des eaux
de déversement



> *Un aménagement simple et naturel pour*

→ *Une guinguette avec vue*



L'ancien Clos Jury, utilisé par les boulistes, accueillera une guinguette permettant la détente et l'animation musicale, en profitant de la vue inégalée sur le panorama ligérien.

→ *Un théâtre de verdure*



→ *Enfin une véritable aire de jeux*



Depuis longtemps, les familles du quartier, mais aussi de la commune et des alentours se plaignaient de ne pas disposer d'une véritable aire de jeux pour enfants. Ce sera chose faite. Le choix des jeux donnera l'occasion aux enfants et aux jeunes, comme à leurs parents ou leurs grands-parents de trouver là un lieu de détente et de pratique de loisirs et d'activités physiques et sportives. Un théâtre de verdure en gabion permettra de profiter pleinement du site.

un site remarquable

→ Le stationnement réorganisé

Le stationnement des véhicules qui était permis sur une moitié de la place de la grève, sera réorganisé en bord de rue, avec accès par la rue, ce qui permettra de libérer la place.

→ Et le bâtiment Guinet Pacaud ?



La réhabilitation de ce bâtiment fait l'objet d'une autre étude en partenariat avec la CCVAL. Il pourrait accueillir l'Office du Tourisme.

→ Un espace libre qui demeure polyvalent



La municipalité a souhaité conserver le caractère polyvalent de la place de la Grève pour continuer à organiser des manifestations locales telles la fête foraine en mai et la Foire artisanale, commerciale, industrielle et agricole début septembre, qui drainent un large public. D'autres manifestations culturelles, comme les Ligériades, festival ligérien, permettent d'animer le site. C'est pourquoi un large espace ne recevra pas d'aménagement pour demeurer polyvalent.

→ Une belle promenade

L'aménagement permettra une circulation plus aisée pour tous, pour les piétons et pour les cycles en lien avec la voie verte en bord de canal, mais aussi pour les personnes handicapées. Du mobilier permettant le repos et la détente sera installé, tout comme des parterres entre les arbres. Le site sera mis en valeur le soir par un éclairage, économe en énergie, installé au sol sous les arbres.



La Ville et l'OMS félicitent les sportifs digoinais

Plus de 200 sportifs digoinais représentant 19 associations sportives ont été mis à l'honneur le 1^{er} février dernier par l'Office Municipal des Sports et la Ville de Digoin pour saluer les résultats obtenus en 2012.

Les invitées d'honneur étaient deux jeunes digoinaises, Mélanie Rizzo-Lille, championne du monde de tir de précision et Coline Devillard, championne de France de Gymnastique Avenir 2000, Après avoir remémoré les grands évènements sportifs qui ont marqué l'année écoulée, le Maire Maxime Castagna a vivement remercié sportifs, entraîneurs, dirigeants et bénévoles des différentes associations qui font vivre la cité ligérienne. Michel Fayolle, président de l'OMS, a lui aussi tenu à féliciter les athlètes, *« quels qu'ils soient puisque comme le disait le Baron Pierre de Coubertin, l'essentiel est de participer. »*

Alain Trémeaud, adjoint au maire et coordonateur de la cérémonie a ensuite appelé un par un les sportifs pour que les élus présents puissent leur remettre leurs récompenses.





9



16



10



17



11



18



12



19



13

- 1/ Boule Sportive Digoine
- 2/ Pétanque club Digoine
- 3/ Twirling Bâton
- 4/ Les équipes jeunes du Handball Club Digoine
- 5/ Équipe cadets et poussines du Digoine Athletic Club
- 6/ Tennis Club Digoine
- 7/ Gaule Digoine
- 8/ Les U13 du DFCA
- 9/ Les éducateurs du F.C.D.M.
- 10/ Judo Club Digoine
- 11/ Aikido Club Digoine
- 12/ Cercle des arts martiaux
- 13/ La Digoine de Natation
- 14/ La Digoine Joutes et Sauvetage
- 15/ Dynamic Gym Digoine
- 16/ Les sapeurs pompiers
- 17/ les cyclistes de l'U.C.D.
- 18/ les cyclotouristes Digoine
- 19/ Les gymnastes de l'A.L.D.



14



15



Lors des préparatifs de la bourse de puériculture

➤ « Questions de parents » l'adolescence



Être parent est une grande aventure qui traverse au fil du temps des grands moments, des zones de plénitude comme d'importants tournants. C'est quelque chose de passionnant, mais qui peut être éprouvant.

Être parent, c'est avoir un enfant ou bien s'y préparer. C'est l'aider à grandir en lui donnant

des repères mais c'est aussi se confronter à lui ou aux autres, s'interroger et douter. Et parfois, c'est avoir besoin d'aide.

C'est pourquoi la Maison de la Petite et de la Famille (MaPEF) organise une programmation de "Questions de parents". Un groupe ressource collecte les demandes et préoccupations des parents et réfléchit aux réponses à leur apporter, par différents moyens (tables rondes, conférences, groupes d'échanges...).

Le groupe est composé de bénévoles (parents, grands parents, assistantes maternelles) et de professionnelles de l'enfance et de la famille. N'hésitez pas à le contacter si vous êtes intéressé.

5-6 avril

Bourse de puériculture

La MaPEF prépare la prochaine Bourse de Puériculture qui aura lieu début avril

Le Dépôt des articles se fera sur rendez-vous les vendredi 29 mars, mardi 2 et mercredi 3 avril.

Les Inscriptions pour les dépôts du lundi 11 mars au vendredi 22 mars 2013

Les articles acceptés sont :

les vêtements d'enfants de 0 à 6 ans
printemps-été les vêtements de grossesse, le matériel de puériculture, les jeux d'éveil, les livres pour enfants de moins de 6 ans.

Renseignements et inscription au dépôt :

Maison de la Petite Enfance et de la Famille, 50 rue des Acacias

Tél. : 03 85 53 58 98

mapef@ville-digoin.fr

Vendredi 15 mars : Questions de parents : « cycle adolescence »
Représentation théâtrale « Mon père à dos » - 20h30 (Salle des Fêtes)

Parent d'ados : ce spectacle est pour vous !

« Mon père à dos »... C'est une histoire ordinaire, celle d'une jeune femme de 30 ans qui discute avec son père, de son adolescence. Regards croisés d'un père et de sa fille bien des années après l'adolescence, à froid, sur une période parfois difficile et souvent drôle... avec le recul.

Joué par la compagnie **Effet Act**,

ce spectacle nous interroge et nous rassure sur notre rôle de parent... d'ado. Spectacle choisi par le groupe « Question de Parents » en clôture du cycle 2012-2013 consacré à l'adolescence.

Entrée gratuite





➤ *Le scot en bonne voie*

L'assemblée générale du syndicat mixte du pays Charolais Brionnais a adopté le 13 Février dernier le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCOT. Une étape importante pour un document majeur qui fixe les orientations du territoire pour 15 ou 20 ans. Explications.

SCOT. Mais que signifient ce nouveau sigle et ces 4 lettres ? Il s'agit du Schéma de Cohérence Territoriale. C'est un document d'urbanisme créé pour coordonner les politiques locales d'urbanisme à l'échelle d'un territoire comme le Charolais-Brionnais, comme peut l'être un PLU à l'échelle d'une commune.

Chargé du suivi du dossier au sein du bureau du Pays, Fabien Genet insiste sur l'importance du document. « *Il s'agit d'un projet de territoire en matière économique, de transports, d'habitat, de services... , mais aussi des règles du jeu qui vont s'imposer à nous en matière de permis de construire ou d'implantations commerciales par exemple. Il faut donc être très vigilant aux choix qui sont faits.* »

Ce document se veut un document accessible à tous, qui exprime les priorités fortes du Pays Charolais Brionnais, de ses 12 communautés de communes et de ses 129 communes, en lien avec ses spécificités et son identité rurale. Il a été préparé avec un très grand nombre de réunions de concertation.

A télécharger en ligne sur www.charolais-brionnais.fr

LES TROIS AXES DU SCOT

AXE 1 : Reconnaître, préserver et valoriser l'identité rurale moderne du Pays Charolais Brionnais comme ressource et opportunité pour son développement et son attractivité

AXE 2 : Accompagner les mutations en cours : économiques, industrielles, agricoles, sociales, du Pays Charolais Brionnais et promouvoir un territoire innovant, durable, ouvert et connecté

AXE 3 : Organiser un territoire de proximité pour soutenir un développement équilibré et solidaire du Pays Charolais Brionnais





Les élus communautaires lors de la réunion du 11 février

JSL du 16/02/13



Gabegie à la CCVAL ?

Le dernier conseil communautaire de la Communauté de Communes s'est tenu le 11 février dernier à la Motte Saint Jean. Les affaires financières étaient à l'ordre du jour. Et les esprits se sont échauffés lorsqu'a été révélé le montant des frais d'avocat payés par la CCVAL : 300 000 euros en 3 ans !!!

L'ordre du jour était relativement chargé avec le vote du compte administratif retraçant les opérations budgétaires 2012 et le projet de budget 2013. Un débat budgétaire très instructif qui a confirmé une nouvelle fois la situation très délicate de l'intercommunalité. L'excédent budgétaire a été diminué de moitié en 12 mois : il est en effet passé de 1,2 millions à 750 000 euros (il était supérieur à 3,5 millions d'euros, au dernier budget en 2008 présenté par Maxime Castagna, alors président de la CCVAL...).

> **Situation budgétaire tendue**

Après avoir relevé cette mauvaise pente, les élus digoinais ont souhaité interpeller le Président Fleury sur ses dépenses d'avocat, qui atteignent la somme considérable de 300 000 euros sur les trois dernières années.

Il a en effet souhaité consulter à plusieurs reprises le même cabinet d'avocats lyonnais : il a expliqué que « *plusieurs contentieux nécessitaient de se défendre et qu'il demandait souvent des consultations juridiques avant d'engager sa responsabilité* ».

> **Des frais d'avocats indéfendables**

Les élus digoinais ont dénoncé ces dépenses considérables et demandé une totale transparence sur ces frais, ce qui n'a pas été le cas en 2012. Bernard Laugère, vice-président des Finances de la CCVAL a précisé que le Président ne lui avait pas donné délégation de signature et qu'il ne visait donc pas les bons de commande. B. Laugère a regretté une telle dépense à l'heure où l'on cherche à faire des économies. Il a demandé plus d'éclaircissements et proposé de faire jouer la concurrence entre cabinets d'avocats afin d'alléger la facture.

Expression des groupes d'élus

La loi du 27 janvier 2002 relative à la démocratie de proximité prévoit la réservation d'espaces pour l'expression des élus dans les bulletins municipaux. Le conseil municipal lors de sa réunion du 31 mars 2003 a délibéré sur les modalités d'application permettant à chacun des groupes de s'exprimer à part égale, soit un tiers de page. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.

■ Groupe « Énergies nouvelles » (Front de gauche)

Rapport de la chambre régionale des comptes de Bourgogne Franche-Comté : Accablant titrait la presse locale ! Le 7 février dernier, le rapport de la chambre régionale des comptes était à l'ordre du jour du conseil municipal. Il a donné lieu conformément à la loi à un débat. Que trouve-t-on principalement dans ce rapport ? Un concentré des principaux dossiers qui ont soulevé l'inquiétude de l'opposition ces derniers temps : la situation financière de la ville et l'augmentation de l'imposition locale, les prêts toxiques contractés par la ville dont les taux pourraient s'envoler encore davantage, le contrat de partenariat relatif à l'éclairage public et son surcoût évalué à 900 000 €. La situation financière de la ville de Digoïn, dégradée lors des deux derniers mandats de la majorité actuelle, reste à bien des égards très fragile. Nous sommes juste en dessous de seuils d'alerte relevés par la chambre régionale des comptes. Pour tenter de réparer les pots cassés, on peut constater un fonctionnement en berne et des dépenses d'équipement inférieures de moitié comparées à des villes de même importance. Ceci s'est accompagné d'une hausse significative de l'imposition locale. Malgré de nombreux transferts de compétences vers la CCVAL les charges de personnel ne baissent que légèrement. Mais le pire est à venir, les deux tiers de l'encours de la dette de la ville de Digoïn sont composés de prêts dit « toxiques » dont les taux variables peuvent exploser ! La ville sera sous cette menace permanente jusqu'en 2027... il faut que chacun comprenne qu'une envolée de ces taux c'est à court terme la mise sous tutelle de la ville. Le rapport se penche sur le contrat relatif à l'éclairage public dénonçant la pertinence du choix fait par la majorité actuelle. Cela va du constat de départ, en passant par la méthode du marché public retenu, jusqu'à sa durée de 20 ans. Conclusion aggravante pour une ville qui n'a déjà pas beaucoup de moyens le surcoût est évalué à plus de 900 000 € minimum. Cela relève d'un caprice d'élus en mal de réalisation. Un luxe que nous aurions pu éviter en faisant chaque année des investissements réguliers dans le cadre classique du budget d'investissement. J'invite tous les Digoïnois à se procurer ce rapport qui sanctionne la gestion de l'équipe actuelle. Et croyez-moi... on en reparlera malheureusement encore dans 20 ans ! **Gerald Uhrich (parti de gauche) 06.82.23.57.50**

■ Groupe « Ensemble construisons l'avenir »

La Chambre Régionale des Comptes, très critique sur la gestion municipale, se montre extrêmement sévère sur les choix concernant l'éclairage public et les emprunts toxiques conclus avec DEXIA. Elle constate que la redevance d'assainissement a plus que doublé en 5 ans, que de gros investissements sont à prévoir sur le réseau d'eau potable, que les 2/3 de la dette sont des emprunts dangereux (qu'on appelle emprunts toxiques) et qui présentent des risques importants avec des taux particulièrement élevés, 7% pour 2012.

Pour l'éclairage public elle estime que la Ville est soumise à un risque financier, que le loyer payé à l'entreprise, 500 000 € par an pendant 20 ans, pourrait être augmenté dans le futur. Enfin la Chambre conclut que le cumul éclairage, assainissement et prévisions de travaux sur l'eau font peser un danger sérieux de dégradation des finances de la Ville et du niveau d'endettement ce qui interdira les investissements nouveaux pour les prochaines années. Malgré nos observations et mises en garde, la majorité a persisté dans ses choix hasardeux et pénalise les Digoïnois les condamnant à l'austérité ou pire à l'augmentation des impôts déjà bien assez élevés. N'oublions pas, qu'à Digoïn, le revenu fiscal moyen des foyers est de 30% inférieur à la moyenne nationale. Deux fermetures de classes touchent le centre ville de Digoïn : pourquoi créer un lotissement à Neuzy plutôt que route de Paray, vers le rond point des Muriers ce qui pourrait sauver des classes au Launay ou à Lafleur ? Groupe Bartoli, après le « couac » de l'opération immobilière ce groupe scolaire est abandonné. Nous proposons de l'utiliser, avec ses annexes, pour la future Maison médicale. De mauvais choix en mauvaise décision, de maladresse en raté, sans véritable vision à court et à long terme, c'est un bilan catastrophique bien difficile à défendre.

Mme Baccot 06 81 64 77 47 - Mme Bernardo 03 85 88 51 85 - Mme Magny 03 85 53 35 19 - M Aubague - M Benet 06 83 29 78 62

■ Groupe de la majorité municipale « Dynamique Digoïn »

La Chambre Régionale des Comptes salue "une amélioration budgétaire"

Comme tous les 5 ou 6 ans, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) a procédé à son traditionnel contrôle. Son rapport constitue un satisfecit de la bonne gestion de la ville de DIGOÏN.

La Chambre a ainsi salué une « amélioration » de la situation budgétaire. Elle relève que « *les produits de fonctionnement sont en progression, les charges de fonctionnement sont maîtrisées, l'autofinancement s'améliore en fin de période* ». « *La commune a maîtrisé ses charges de personnel* » et « *globalement, les effectifs ont baissé de 2 % entre 2004 et 2009* ».

La Chambre Régionale a aussi étudié le contrat de partenariat relatif à l'éclairage public, relevant que Digoïn « *avait été confrontée à la vétusté de son système d'éclairage public* ». Elle note que la « *procédure de passation du contrat n'appelle pas d'observation particulière* ». Lors du dernier conseil municipal, c'est finalement Mme Baccot, conseillère d'opposition, qui a le mieux résumé la situation : elle a déclaré avoir calculé qu'au rythme passé des 150 000 € de travaux réalisés annuellement, il aurait fallu 60 ans pour réaliser les 9 millions d'euros de travaux engagés en 2 ans dans le cadre du PPP ! C'est bien pour cela que la majorité a choisi ce contrat, pour ne pas attendre 60 ans pour changer ce parc vétuste et dangereux, et traiter tous les quartiers de façon équitable.

26 janvier : Remise des récompenses départementales Villes et Villages Fleuris



Lors de la remise des prix du concours des villes et villages fleuris de Saône-et-Loire qui s'est déroulée à Autun, Eliane Besseyre et Yves Bayon, adjoints au Maire et Sylvie Libion, responsable des espaces verts représentaient la Ville de Digoin pour la remise de la « première fleur » départementale, après la distinction obtenue à Dijon le lundi 19 novembre 2012. « *La commune de Digoin vient ainsi, consécutivement, d'obtenir un premier prix dans sa catégorie en 2012 puis d'accéder au label 1 fleur cette année marquant son implication dans l'amélioration du cadre de vie* » comme l'a souligné le jury. Le Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris a pour objet de récompenser les actions menées par les collectivités locales en faveur de l'embellissement et du fleurissement des parcs et jardins, bâtiments, espaces publics ou privés et de la création d'un environnement favorable à l'accueil et au séjour, aussi bien des habitants. ■

9 février : « Mais n'te promène donc pas toute nue ! »



Malgré les intempéries hivernales, près de 200 personnes s'étaient déplacées à la salle des Fêtes pour assister à la pièce « *Mais n'te promène donc pas toute nue* » de Georges Feydeau.

Pendant toute la représentation, le public a ri sans retenue à la ruine politique du député Ventroux provoquée par les déambulations incessantes de son épouse Clarisse en tenue légère. Cette pièce de boulevard a été pour tous l'assurance d'une soirée de détente et de gaîté à en croire l'ovation finale. Prochain spectacle de la saison culturelle le 9 mars prochain avec le show musical « *Métronome* » par la compagnie cinq de cœur (plus d'informations en Page 16) ■



15 février : Pot des bénévoles de la MaPEF

Parents, grands-parents, assistantes maternelles, et même jeunes se sont retrouvés le 15 février dernier à la Maison de la Petite Enfance et de la Famille pour le traditionnel « *Pot des Bénévoles* ».

Ce moment convivial est un moment privilégié de l'année qui permet aux élus et aux professionnels de remercier l'ensemble des bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie tout au long de l'année pour permettre la réalisation d'actions au service des familles (week-end et mercredis "jeux en famille", Bourses de puériculture, temps d'échanges de Questions de Parents, animations et sorties en famille...).

Chacun s'est vu remettre une pochette accompagnée de son cahier, très utile aux prises de note pour les réunions de préparations des futures actions de la structure. ■

Que faire à Digoin ?



Coup de cœur

« Métronome »

par la Compagnie Cinq de cœur
THÉÂTRE MUSICAL

Samedi 9 mars 2013
20h30 à la Salle des Fêtes

Cinq, car ils sont cinq, trois femmes, deux hommes enfermés dans le métro : une manifestation géante oblige la fermeture des stations. Ils se croisent donc et se recroisent, tantôt s'affrontent, tantôt se séduisent. Rien de dramatique, c'est une comédie, une comédie musicale. Mise en scène par Pascal Légitimus, les acteurs, tous chanteurs de haut niveau, nous entraînent avec humour et gaïté dans un enchaînement époustouflant allant de Ravel à Gainsbourg, de Verdi à Michael Jackson. C'est magistral et irrésistible dans les contrastes. Offrez vous ce « train de bonne humeur qui ne déraile jamais ». (Le Monde)

Tarifs :

10 € plein tarif

6 € abonnement (au moins trois spectacles dans la saison)

5 € tarif réduit

Samedi 2 mars Loto du Digoin Football Club Association (Salle des Fêtes)

Dimanche 3 mars Concours de chant FCPE (Salle des Fêtes)

Mercredi 6 mars

Loto organisé par l'Amicale des Faïenciers (Salle des Fêtes)

Judi 7 mars : Thé dansant Club Loisirs Seniors (Salle des Fêtes)

Samedi 9 mars : « Métronome » par la Compagnie Cinq de cœur. Spectacle à 20h30, Salle des Fêtes (plus d'infos ci-contre)

Vendredi 15 mars : Café des parents organisée par la MaPEF : « cycle adolescence » / Représentation théâtrale « Mon père à dos » à 20h30 (Salle des Fêtes)

Samedi 16 mars : Dîner dansant du Handball Club Digoin (Salle des Fêtes)

Dimanche 17 mars : Concours de belote du Digoin Athletic Club (Salle des Fêtes)

Samedi 23 mars : concert de gala de l'Harmonie de Digoin (Salle des Fêtes)

Judi 28 et vendredi 29 mars : Collecte du don du sang (Salle des Fêtes)

Samedi 30 mars : Carnaval de Digoin

ESPACE JEUNESSE

Parents, enfants, du mardi 19 au samedi 23 mars 2013, l'Espace Jeunesse ouvre ses portes, n'hésitez pas à venir nombreux découvrir la structure, ses animateurs, ses activités...

44 rue Bartoli, DIGOIN - Tel : 03 85 53 73 70

Mail : espace-jeunesse@wanadoo.fr

